

La Lettre de L'Unité de Prévention du Risque Infectieux (UPRI) SAT

N°6 : Juillet-Août 2022



Certification 2022

La visite de certification a eu lieu du 14 au 17 juin 2022. Les 5 experts visiteurs ont réalisé 54 évaluations dont 22 patients traceurs, 8 parcours traceurs, 15 traceurs ciblés et 9 audits systèmes.

Selon la restitution à chaud des experts visiteurs, l'établissement satisfait :

- à 89% les critères relatifs à l'hygiène des mains
- à 100% les critères relatifs aux précautions standard (PS) et complémentaires (PC)
- à 89% les critères relatifs à l'antibioprophylaxie chirurgicale
- à 96% les critères de maîtrise des risques infectieux liés aux dispositifs invasifs.

Les experts visiteurs ont souligné de nombreux points forts tels la présence de correspondant hygiène, la surveillance environnementale, la connaissance des procédures, le concours « hygiène des mains » et la rédaction du mémento « hygiène ».

NEW!



François BRAUN
Ministre de la Santé
et de la Prévention

Nicolas REVEL
Directeur Général
de l'AP-HP



Zoom sur le MÉMENTO HYGIÈNE !

PATIENTS A RISQUE DE PORTAGE DE BHRé

Doivent être dépistés **AVANT** ou **LE JOUR** de leur admission les patients **en provenance de l'étranger (comprenant les territoires d'Outre-mer) :**

- Résident ou séjours à l'étranger dans les 3 mois
- Rapatriés sanitaires
- Hospitalisés > 24h à l'étranger dans les 12 derniers mois
- Dialysés

Informez l'EOH par téléphone et/ou mail : sat-eoh@aphp.fr

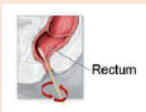


Dans l'attente des résultats :

- Placer le patient en chambre seule
- Mettre en place les **précautions complémentaires contact**

- Réaliser des dépistages :

Prélèvement rectal :



Prélèvement nasal :



- Compléter la feuille dépistage BMR et BHRé



Mémento : vous pouvez le récupérer auprès de votre cadre, sur la GED ou à l'UPRI (réf. : HYG-INF-00544).

Vaccination anti-grippale

Lors du CLLIN du 28/06/2022, le Dr Parier a souligné le faible taux de vaccination antigrippale en 2021-22 par rapport à 2020-21. Au total, 730 agents ont été vaccinés contre 900 l'année précédente (sur environ 3500 agents travaillant à l'hôpital Saint Antoine) dont 335 personnels médicaux, 256 personnels non médicaux et 139 personnels autres (administratifs et personnels hors AP-HP : sécurité incendie...). Les raisons associées à cette baisse sont un sentiment de protection par le port obligatoire du masque et une démotivation liée à la vaccination obligatoire contre la Covid. Le taux de vaccination antigrippale du personnel va devenir un indicateur ministériel obligatoire de qualité et sécurité des soins (IQSS). L'objectif est d'obtenir au moins 80% de couverture vaccinale.

Nous souhaitons une bonne continuation au Dr Parier qui part fin juillet pour l'hôpital Cochin.

UPRI (Unité de Prévention du Risque Infectieux) - EOH (Equipe Opérationnelle d'Hygiène)

Chef de service : DECT 80113/Praticien Hospitalier : DECT 80249

Cadre hygiéniste : DECT 80114/Infirmier(e) hygiéniste : DECT 85185

Technicien(ne) hygiéniste : DECT 80232/Interne hygiéniste : DECT 84949

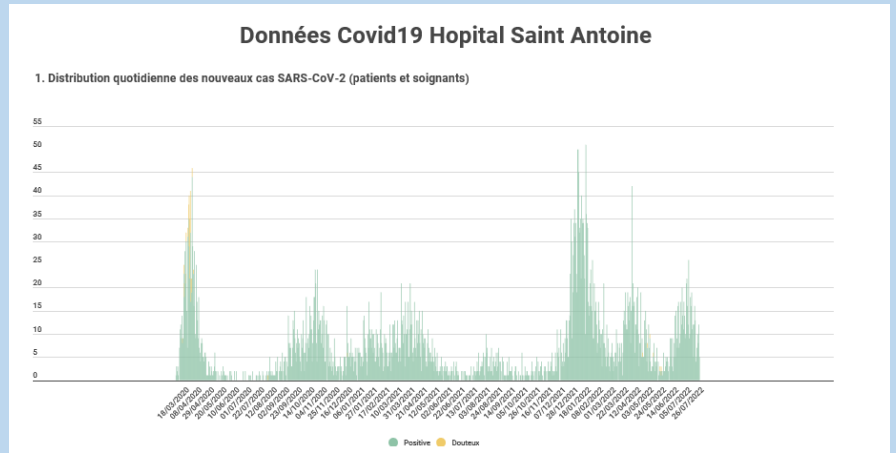
sat-eoh@aphp.fr / Secrétariat : 83008

On constate que la 7^{ème} vague de Covid-19 est en recul comme le montre la figure ci-dessous (données Covid-19 de l'hôpital Saint Antoine - patients/soignants) en date du 27/07/2022. Cette baisse est probablement accentuée par l'effet des départs en congés. Le nombre de cas nosocomiaux et de clusters diminue également.

Selon la note n°68 de la DGS, le 2^{ème} rappel de vaccination anti-Covid-19 est étendu :

- à tous les professionnels de santé quel que soit leur âge ou leur état de santé,
- à l'ensemble des salariés du secteur de la santé et du secteur médico-social, aux aides à domicile intervenant auprès de personnes vulnérables, aux professionnels du transport sanitaire, ainsi qu'aux pompiers, quel que soit leur âge, leur mode d'exercice et leur état de santé.

L'application des gestes barrières (hygiène des mains, masques) reste essentielle pour limiter la diffusion de l'épidémie et protéger les populations les plus vulnérables. La procédure « 5P » reste toujours d'actualité.



Source : <https://infogram.com/evolcovid-statistiques-sat>



Infection au Monkeypox virus

Selon les données de Santé Publique France, on dénombre plus de 1800 cas en France à la date du 26 juillet 2022: 55% des cas résident en Ile de France.

Neuf sites AP-HP supplémentaires (dont le service de Maladies Infectieuses de l'hôpital Saint Antoine) ont été ouverts pour la vaccination (en plus des 2 établissements de santé référents).

Suite aux recommandations de l'AP-HP du 11/07/2022, les mesures de prévention sont : **Précautions complémentaires air + contact**

- **EPI** : Masque FFP2, lunettes. Si contact avec des lésions ou l'environnement du patient : gants, surblouse (+ tablier ou surblouse étanche/couvrante si contact rapproché type toilette)
- **Désinfection des mains par friction hydro-alcoolique** avant de mettre les équipements de protection individuelle et dès leur retrait
- **Elimination des déchets contaminés** (par exemple, pansements) en filière DASRI
- **Entretien des matériels et locaux** : bionettoyage avec un détergent-désinfectant virucide (NF 14476)
- **Précautions lors de la manipulation du linge souillé** (litterie, serviettes, vêtements personnels). Le linge souillé ne doit jamais être secoué ou manipulé en raison de la dispersion potentielle de particules infectieuses. Les vêtements et le linge doivent être éliminés dans 2 sacs plastiques fermés, lavage à 60°C.



Photos de Thibault CHIARABINI SMIT Saint Antoine, juin 2022



Vous trouverez une synthèse de l'épidémie Monkeypox (variole du singe) et des modalités de transmission du virus par Pierre Parneix, SF2H TV (juin 2022) : <https://www.youtube.com/watch?v=tIGvNQOm2gc>